

# Expert Euro ISR

« Donnez du sens à vos actions »

FCP « toutes capitalisations », éligible au PEA et à l'Assurance Vie FR0007488507 (P)

## La gestion ISR passe à l'heure du « Big-Data »



François Delgorgue  
Finance S.A

Le 15 février 2018, la gestion du FCP Expert Euro-ISR a pris un nouveau cap. Convaincue de longue date par les promesses de l'Investissement Socialement Responsable, combinées à l'impartialité des filtres quantitatifs pour présélectionner les titres, Finance SA a décidé de s'associer à Evariste Quant-Research pour améliorer les processus de gestion de son fonds phare.

Ce nouveau processus est implémenté à 100 % depuis le 9 mars.



François d'Hautefeuille  
Evariste Quant Research

**Objectif N°1** de cette mesure : améliorer la performance du fonds grâce à un processus de gestion éprouvée, tout en restant fidèle à la prise en compte des critères extra-financiers objectifs et mesurables par la notations des piliers Environnement, Social et Gouvernance.

**Objectif N°2** : élargir l'univers d'investissement, des plus larges capitalisations aux sociétés de taille intermédiaire jusqu'aux petites, augmenter la diversification, grâce à l'atomisation du portefeuille (100 lignes environ), tant en termes géographiques que sectoriels. Maintenir par là-même les risques de liquidité dans des bornes raisonnables.

**Joindre le geste à la pensée** : offrir aux investisseurs qui le souhaitent la possibilité de partager une partie de leurs gains en parallèle d'un effort conjoint consenti par la société de gestion dans le cadre d'un Contrat de Remise Partagée®.

Le FCP Expert Euro ISR est éligible à l'assurance-vie en unité de compte et référencé sur les contrats des principales compagnies dont un extrait est reproduit ci-dessous. N'hésitez pas à nous contacter pour toute précision complémentaires.



## Informations pratiques



Le prospectus du fonds et le DICI du fonds Expert Actions Europe, le code de transparence en matière de critères ESG sont disponibles sur simple demande auprès de Finance SA. Pour toutes informations complémentaires sur la gestion nos fonds nous vous invitons à contacter

Isabelle de Keréver au 01 40 20 11 75 - Charles-Henri de Juglart au 01 40 20 22 02

